

LE JEÛNE DU MOIS DE RAMADAN

Le carême des musulmans

Le jeûne du mois de Ramadan fait partie des cinq piliers de l'Islam avec la profession de foi « il n'y a de Dieu que Dieu et Mohamed est son Prophète », la prière, l'aumône obligatoire et le pèlerinage à la Mecque pour ceux qui le peuvent. C'est lors de ce mois de Ramadan que le Prophète de l'Islam eut ses premières révélations du texte coranique par l'intermédiaire de l'ange Gabriel.

Le jeûne est un point commun avec le rituel des autres religions monothéistes et le Coran mentionne que cette obligation fondamentale avait été également imposée aux générations antérieures (Juifs et Chrétiens): **« Ô vous qui croyez! le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés. -Peut-être craignez-vous Dieu-»** (Coran, chapitre II, verset 183).

Le Ramadan, neuvième mois du calendrier musulman, commence avec l'apparition de la nouvelle lune et peut se placer à des périodes différentes de l'année selon l'époque où l'on se trouve. En cette année 2014 (1435 calendrier musulman) le jeûne devrait débuter le 28 ou le 29 juin 2014. Il dure un mois jusqu'à la fête de la rupture appelée aussi la petite fête. Le jeûne est obligatoire pour tous les musulmans à l'exception des enfants. Par contre les malades et les voyageurs en sont dispensés sous certaines conditions.

Le jeûne doit être scrupuleusement observé du lever au coucher du soleil. Pendant tout le mois de Ramadan, le musulman ne peut rien absorber (pas de nourriture, pas de boisson), ni s'adonner aux plaisirs des sens (ne pas fumer, ne pas avoir de relations charnelles). Il doit se comporter et s'exprimer avec courtoisie et respect à l'égard d'autrui (pas d'insultes, pas de méchanceté, pas d'animosité...). Cette patience et ce renoncement face aux tentations expriment le triomphe de l'esprit, par la maîtrise de soi, sur les désirs du corps. Durant le jeûne, le travail ou les études ne s'interrompent pas et les affaires courantes de la vie quotidienne se poursuivent dans un esprit de retenue, de pardon et d'apaisement.

Il n'est pas question de pratiquer un jeûne d'un ascétisme sévère. Le mois de Ramadan est perçu par les musulmans comme un mois béni. Il s'accompagne d'une intense spiritualité faite de prières surrogatoires, non obligatoires, durant la nuit chez soi ou à la Mosquée et l'on s'efforce de réciter le Coran en commençant dès le premier jour pour le terminer à la fin de ce mois de la repentance.

Parallèlement, la fraternité, la solidarité et l'échange se développent parmi les fidèles, et s'affirme le refus de l'injustice par les gestes d'aumônes pour les déshérités. Le musulman aspire à accéder au paradis par la porte nommée Rayan réservée aux seuls jeûneurs selon une parole du Prophète Mohamed.

Malgré les interdictions, ce mois de carême est très aimé par les pratiquants et le moment de la rupture du jeûne, qui marque la fin de l'abstinence de la journée, donne lieu à des réjouissances avec la confection de mets délicieux et les repas du soir sont parfois animés.

Mis à part la difficulté d'adaptation des deux ou trois premiers jours, tout musulman supporte le jeûne sachant que c'est un bienfait tant sur le plan spirituel que corporel comme l'affirme le livre saint de l'Islam: **« Jeûner est un bien pour vous. Peut-être le comprendrez-vous. »** (Coran, chapitre II, verset 184).